

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -ASTREE-

Siège social : 45, avenue Kheireddine Pacha –1080 Tunis-

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances –ASTREE-, publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2008 accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mr Mohamed Ali ELAOUANI et Mr Jelil BOURAOUI.

BILAN AU 30 JUIN 2008 (Exprimé en dinars tunisiens)

	Notes	Au 30 Juin 2008			Au 30/06/2007	Au 31/12/2007
		Brut	Amortissements et provisions	Net		
AC1 Actifs incorporels	A 1	505 780	466 267	39 513	29 317	30 810
AC11,12,13 Investissements de recherche et développement	A 1.1	505 780	466 267	39 513	29 317	14 607
AC14 Acomptes versés	A 1.2					16 203
AC2 Actifs corporels d'exploitation	A 2	5 776 586	5 006 545	770 041	758 355	800 813
AC21 Installations techniques et machines	A 2.1	4 922 720	4 244 375	678 345	654 650	658 486
AC22 Autres installations, outillages et mobiliers	A 2.2	844 137	762 170	81 967	93 976	90 315
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	A 2.3	9 729		9 729	9 729	52 012
AC3 Placements	A 3	174 415 475	4 205 239	170 210 236	144 023 719	157 600 259
AC31 Terrains, constructions et actions de sociétés immobilières non cotées	A 3.1	10 231 874	3 319 083	6 912 791	7 136 940	7 024 867
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	A 3.1.1	3 855 502	1 488 726	2 366 776	2 454 808	2 410 792
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	A 3.1.2	5 686 372	1 830 357	3 856 015	3 992 132	3 924 075
AC313 Parts et actions de sociétés immobilières non cotées	A 3.1.3	690 000		690 000	690 000	690 000
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations	A 3.2	6 004 899		6 004 899	6 962 499	6 004 899
AC33 Autres placements financiers	A 3.3	157 615 469	886 156	156 729 313	129 224 417	144 020 660
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP	A 3.3.1	63 190 900	765 713	62 425 187	51 958 385	57 701 361
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	A 3.3.2	44 875 949	416	44 875 533	43 492 318	47 773 318
AC333 Prêts hypothécaires	A 3.3.3	536 920		536 920	624 479	569 749
AC334 Autres Prêts	A 3.3.3	436 700	120 027	316 673	449 235	351 232
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	A 3.2.3	48 575 000		48 575 000	32 700 000	37 625 000
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des Entreprises cédantes	A 3.3	563 233		563 233	699 863	549 833
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques	A 4	17 215 065		17 215 065	16 370 760	16 766 047
AC510 Provisions pour primes non acquises	A 4.1	4 973 258		4 973 258	4 905 306	4 521 011
AC530 Provisions pour sinistres Vie	A 4.3	5 911		5 911	5 911	5 911
AC531 Provision pour participation aux bénéfices		-		-	7 591	-
AC531 Provisions pour sinistres Non Vie	A 4.4	12 235 896		12 235 896	11 451 952	12 239 125
AC6 Créances	A 5	35 382 709	3 570 242	31 812 467	32 145 446	20 287 551
AC61 Créances nées d'opérations d'Assurance directe	A 5.1	31 523 329	2 392 296	29 131 033	29 450 421	17 273 867
AC611 Primes acquises et non émises	A 5.1.1	120 304		120 304	728 758	120 304
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	A 5.1.2	29 628 248	2 216 083	27 412 165	27 110 528	15 757 524
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	A 5.1.3	1 774 777	176 213	1 598 564	1 611 135	1 396 039
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	A 5.2	2 320 359	600 000	1 720 359	1 221 880	1 786 819
AC63 Autres Créances	A 5.3	1 539 021	577 946	961 075	1 473 145	1 226 865
AC631 Personnel	A 5.3.1	33 918		33 918	33 714	65 697
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	A 5.3.2	859 288		859 288	584 799	1 101 999
AC633 Débiteurs divers	A 5.3.3	645 815	577 946	67 869	854 632	59 169
AC7 Autres éléments d'Actif	A 6	6 644 597		6 644 597	5 230 056	8 216 501
AC71 Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	A 6.1	1 338 011		1 338 011	1 219 271	2 971 898
AC72 Frais d'acquisition reportés	A 6.2	1 880 560		1 880 560	1 530 793	1 880 560
AC73 Comptes de régularisation Actif	A 6.3	3 426 026		3 426 026	2 479 992	3 364 043
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	A 6.3.1	2 593 313		2 593 313	2 079 067	3 291 536
AC733 Autres comptes de régularisation	A 6.3.2	832 713		832 713	400 925	72 507
Total de l'Actif :		239 940 212	13 248 293	226 691 919	198 557 653	203 701 981

Les chiffres au 30/06/2007 ont été retraités (Voir Note 9)

BILAN
AU 30 JUIN 2008
(Exprimé en dinars tunisiens)

Annexe n°2

Capitaux propres et passif du Bilan

		Notes	Au 30/06/2008	Au 30/06/2007	Au 31/12/2007
Capitaux propres		P 1			
CP1	Capital social ou fonds équivalent	P 1.1	20 000 000	10 000 000	10 000 000
CP2	Réserves et primes liées au capital	P 1.2	22 876 003	26 376 003	26 376 003
CP4	Autres capitaux propres	P 1.3	1 948 685	1 948 685	1 948 685
CP5	Résultat reporté	P 1.4	865 030	762 397	762 397
Total capitaux propres avant résultat :			45 689 718	39 087 085	39 087 085
CP6	Résultat au 30 juin	P 1.5	6 257 103	5 090 903	10 602 633
Total capitaux propres avant affectation :			51 946 821	44 177 988	49 689 718
Passif		P 2			
PA2	Provisions pour autres risques et charges	P 2.1	<u>644 083</u>	<u>198 318</u>	<u>355 344</u>
	PA23 Autres provisions	P 2.1.1	644 083	198 318	355 344
PA3	Provisions techniques brutes	P 2.2	<u>147 207 777</u>	<u>129 845 009</u>	<u>131 488 023</u>
	PA310 Provisions pour primes non acquises Non Vie		18 221 595	18 769 739	17 244 198
	PA320 Provisions d'assurances Vie		36 773 382	26 688 639	29 810 236
	PA330 Provisions pour sinistres Vie		1 389 278	983 832	987 812
	PA340 Provisions pour participation aux bénéfices Vie		747 610	498 616	497 610
	PA341 Provisions pour participation aux bénéfices et Ristournes Non Vie		674 077	297 968	889 259
	PA331 Provisions pour sinistres Non Vie		86 388 563	78 875 078	79 309 271
	PA360 Autres provisions techniques Vie		405 631	-	405 631
	PA361 Autres provisions techniques Non Vie		2 607 641	3 731 137	2 344 006
PA5	Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	P 2.3	<u>9 231 498</u>	<u>7 856 397</u>	<u>9 380 010</u>
PA6	Autres dettes	P 2.4	<u>16 998 548</u>	<u>15 442 712</u>	<u>11 831 504</u>
	PA61 <u>Dettes nées d'opérations d'assurance directe</u>	P 2.4.1	<u>4 275 948</u>	<u>3 987 188</u>	<u>3 473 908</u>
	PA611 Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe	P 2.4.1.1	3 872 833	3 661 457	3 096 543
	PA612 Dettes indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	P 2.4.1.2	403 115	325 731	377 365
	PA62 <u>Dettes nées d'opérations de réassurance</u>	P 2.4.2	<u>8 344 078</u>	<u>8 142 134</u>	<u>4 053 116</u>
	PA63 <u>Autres dettes</u>	P 2.5	<u>4 378 522</u>	<u>3 313 390</u>	<u>4 304 480</u>
	PA631 Dépôts et cautionnements reçus	P 2.5.1	431 039	396 816	397 566
	PA632 Personnel	P 2.5.2	675 210	386 426	587 569
	PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	P 2.5.3	3 196 098	1 914 253	3 254 018
	PA634 Crédoiteurs divers	P 2.5.4	76 175	615 895	65 327
PA7	Autres passifs	2.2.6	<u>663 192</u>	<u>1 037 229</u>	<u>957 382</u>
	PA71 <u>Comptes de régularisation passif</u>	P 2.6.1	663 192	1 037 229	957 382
Total des capitaux propres et du Passif :			226 691 919	198 557 653	203 701 981

Les chiffres au 30/06/2007 ont été retraités (Voir Note 9)

**ETAT DE RESULTAT Technique
de l'assurance non Vie
AU 30 JUIN 2008
(Exprimé en dinars tunisiens)**

Notes	Opérations brutes	Cessions	Opérations nettes	Opérations nettes	Opérations nettes
	Au 30/06/2008	Au 30/06/2008	Au 30/06/2008	Au 30/06/2007	Au 31/12/2007
Primes acquises	38 712 169	<12 448 377>	26 263 792	23 850 199	40 985 721
PRNV11 Primes émises et acceptées	39 689 566	<12 900 625>	26 788 941	25 112 815	41 109 689
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	<977 397>	452 248	<525 149>	<1 262 616>	<123 968>
Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	3 522 220	-	3 522 220	3 784 871	7 092 033
Autres produits techniques	79 075	-	79 075	48 664	202 548
Charges de sinistres	<21 167 732>	1 299 251	<19 868 481>	<20 234 841>	<32 197 870>
CHNV11 Montants payés	<14 088 440>	1 302 480	<12 785 960>	<12 720 133>	<25 036 144>
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	<7 079 292>	<3 229>	<7 082 521>	<7 514 708>	<7 161 726>
Variation des autres provisions techniques	<263 635>	-	<263 635>	<185 911>	1 201 221
Participation aux bénéfices et ristournes	-	-	-	-	<711 591>
Frais d'exploitation	<3 722 032>	2 396 735	<1 325 297>	<1 711 130>	<3 367 785>
CHNV41 Frais d'acquisition	<1 880 722>	-	<1 880 722>	<2 152 359>	<3 445 438>
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-	-	-	-	156 928
CHNV43 Frais d'administration	<1 841 310>	-	<1 841 310>	<1 723 820>	<3 665 627>
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs	-	2 396 735	2 396 735	2 165 049	3 586 352
Autres charges techniques	<1 711 526>	-	<1 711 526>	<1 275 004>	<4 003 893>
Sous Total : Résultat technique de l'assurance Non Vie	15 448 539	<8 752 391>	6 696 148	4 276 848	9 200 384

**ETAT DE RESULTAT Technique
de l'assurance Vie
AU 30 JUIN 2008
(Exprimé en dinars tunisiens)**

Annexe n° 4
Etat de résultat technique de l'Assurance VIE

Notes	Opérations Brutes	Cessions	Opérations nettes	Opérations nettes	Opérations nettes
	Au 30/06/2008	Au 30/06/2008	Au 30/06/2008	Au 30/06/2007	Au 31/12/2007
PRV1 Primes	8 742 546	<56 200>	8 686 346	6 824 283	10 388 753
PRV11 Primes émises et acceptées	8 742 546	<56 200>	8 686 346	6 824 283	10 388 753
PRV2 Produits de placements	1 337 112	-	1 337 112	1 092 691	2 209 036
PRV21 Revenus des placements	1 323 405	-	1 323 405	1 056 943	1 709 933
PRV23 Reprise de correction de valeurs sur placements	-	-	-	29 302	6 923
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements	13 707	-	13 707	6 446	492 180
PRV4 Autres produits techniques	-	-	-	-	4 279
CHV1 Charge de sinistres	<2 261 804>	64 279	<2 197 525>	<1 145 922>	<1 752 207>
CHV11 Montants payés	<1 860 338>	64 279	<1 796 059>	<927 480>	<1 529 785>
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	<401 466>	-	<401 466>	<218 442>	<222 422>
CHV2 Variation des autres provisions techniques	<6 963 146>	-	<6 963 146>	<6 159 157>	<9 283 994>
CHV21 Provisions d'assurance vie	<6 963 146>	-	<6 963 146>	<6 159 157>	<8 878 363>
CHV22 Autres provisions techniques	-	-	-	-	<405 631>
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes	<250 000>	-	<250 000>	-	<408 778>
CHV4 Frais d'exploitation	<266 358>	-	<266 358>	<239 084>	<320 679>
CHV41 Frais d'acquisition	<141 081>	-	<141 081>	<132 504>	<272 138>
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-	-	-	-	192 839
CHV43 Frais d'Administration	<125 277>	-	<125 277>	<106 805>	<247 456>
CHV44 Commissions reçues des réassureurs	-	-	-	225	6 076
CHV5 Autres charges techniques	-	-	-	-	-
CHV9 Charges des placements	<132 664>	-	<132 664>	<117 365>	<233 131>
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	<79 941>	-	<79 941>	<55 920>	<122 501>
CHV92 Correction de valeur sur placements	<13 298>	-	<13 298>	<53 079>	<94 987>
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	<39 425>	-	<39 425>	<8 366>	<15 643>
RTV Sous Total : Résultat technique de l'assurance Vie	205 686	8 079	213 765	255 446	603 279

**ETAT DE RESULTAT
AU 30 JUIN 2008
(Exprimé en dinars tunisiens)**

**Annexe n° 5
Etat de Résultat**

	Notes	Au 30/06/2008	Au 30/06/2007	Au 31/12/2007
RTNV Résultat Technique de l'Assurance Non Vie		6 696 148	4 276 848	9 200 384
RTV Résultat Technique de l'Assurance Vie		213 765	255 446	603 279
PRNT1 Produits des placements Assurance Non Vie		5 506 353	5 846 065	10 960 831
PRNT11 Revenus des placements		5 449 906	5 654 812	8 484 372
PRNT13 Reprise de correction de valeurs sur placements			156 767	34 351
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements		56 447	34 486	2 442 108
CHNT1 Charges des placements de l'Assurance Non Vie		<546 322>	<627 922>	<1 156 756>
CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts		<329 207>	<299 183>	<607 829>
CHNT12 Correction de valeurs sur placements		<54 761>	<283 980>	<471 307>
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements		<162 354>	<44 759>	<77 620>
CHNT2 Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'Assurance Non Vie		<3 522 220>	<3 784 871>	<7 092 033>
PRNT2 Autres produits non techniques		5 502	1 588	112 622
CHNT3 Autres charges non techniques		<1>	<40>	<40>
Résultats provenant des activités ordinaires		8 353 225	5 967 114	12 628 287
CHNT4 Impôts sur le Résultat		<2 096 122>	<876 211>	<2 025 654>
Résultats provenant des activités ordinaires après impôts		6 257 103	5 090 903	10 602 633
Résultat net après modifications comptables :		6 257 103	5 090 903	10 602 633

**Tableau des engagements reçus et donnés
AU 30 JUIN 2008
(Exprimé en dinars tunisiens)**

Intitulé	Notes	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
HB1 Engagements reçus		536 920	624 479	589 779
<i>Avals, cautions de garanties sur conventions de portage</i>		-	-	-
<i>Engagements hypothécaires reçues sur Prêts octroyés</i>		536 920	624 479	589 779
HB2 Engagements donnés		128 728	44 525	128 728
<i>HB21 Avals, cautions de garanties octroyés au titre d'appel d'offres</i>		128 728	44 525	128 728
<i>HB22 Titres et actifs acquis avec engagements de revente</i>				
<i>HB23 Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>				
<i>HB24 Autres engagements donnés</i>				
HB3 Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires				
HB4 Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution				
HB5 Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance				
HB6 Autres valeurs détenues pour compte de tiers				

**ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
AU 30 JUIN 2008
(Exprimé en dinars tunisiens)**

	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
E1 Encaissements des primes reçues des assurés	41 381 458	38 254 409	75 685 691
E2 Sommes versées pour paiement des sinistres	<14 232 304>	<14 696 060>	<27 269 213>
E3 Encaissements des primes reçues (acceptations)			
E4 Sommes versées pour les sinistres (acceptations)			<48 207>
E5 Commissions versées sur les acceptations			
E6 Décaissements de primes pour les cessions	<12 319 959>	<7 439 370>	<17 864 951>
E7 Encaissements des sinistres pour les cessions	2 094 839	1 936 122	2 782 276
E8 Commissions reçues sur les cessions	2 494 224	1 292 145	3 170 464
E9 Commissions versées aux intermédiaires	<2 490 209>	<2 468 316>	<5 013 982>
E10 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	<1 752 101>	<1 878 197>	<3 438 490>
E11 Variation des dépôts auprès des cédantes	3 477		58 591
E12 Variation des espèces reçues des cessionnaires	1 783 365	1 063 620	1 107 755
E13 Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	<48 695 695>	<87 302 317>	<100 212 186>
E14 Encaissements liés à la cession de placements financiers	35 726 416	69 406 166	68 508 635
E15 Taxes sur les assurances versées au Trésor	<3 184 761>	<3 048 610>	<5 294 059>
E16 Produit financiers reçus	5 941 203	5 882 373	10 606 832
E17 Impôts sur les bénéfices payés	<991 198>	<121 837>	<121 837>
E18 Autres mouvements	<3 247 094>	<6 856 875>	<6 647 944>
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>	2 511 661	<5 976 747>	<3 990 625>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
V1 Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	<121 797>	<150 300>	<373 046>
V2 Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	2 900	660	36 210
V3 Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation			
V4 Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation			
V5 Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation			
V6 Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation			
<i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</i>	-118 897	<149 640>	<336 836>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
F1 Encaissements suite à l'émission d'actions			
F2 Dividendes et autres distributions	<3 989 152>	<2 959 557>	<2 992 630>
F3 Encaissements provenant d'emprunts			
F4 Remboursements d'emprunts			
F5 Augmentation/Diminutions des ressources spéciales			
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i>	<3 989 152>	<2 959 557>	<2 992 630>
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités	<37 499>	1 442	<11 784>
Variations de trésorerie	<1 633 887>	<9 084 502>	<7 331 875>
Trésorerie de début d'exercice	2 971 898	10 303 773	10 303 773
Trésorerie de fin d'exercice	1 338 011	1 219 271	2 971 898

Les chiffres au 31/12/2007 ont été retraités (Voir Note 8)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2008

1. Présentation de l'entreprise, de ses opérations et de ses activités

- **Dénomination sociale** : Compagnie d'Assurances et de Réassurances «ASTREE»
- **Date de constitution** : 22/10/1949
- **Forme juridique** : S.A faisant appel public à l'épargne
- **Siège social** : 45, Avenue Kheireddine Pacha – Tunis, B.P. 780 TUNIS Cedex
- **Capital Social** : 20 000 000 DT
- **Branches exploitées** : Toutes branches
- **Principaux Réassureurs** :
 - MUNCHENER RUCK
 - GENERALI

- TUNIS RE
- SCOR
- CCR
- EULER
- EUROPE ASSISTANCE
- **Conseil d'administration**
 - M. Mohamed Habib BEN SAAD, Président Directeur Général
 - M. Faouzi BELKAHIA
 - M. Michel LUCAS
 - M. Tahar LADJIMI, représentant la Banque de Tunisie
 - M. Alain SCHMITTER, représentant le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel.
 - M. Mohamed GUERMAZI
- **Réseau de production :**
 - Bureau Direct
 - 46 Agents d'assurances
 - 32 Courtiers
- **Nom et siège de la société mère qui publie les comptes consolidés :**
 - La Banque de Tunisie, 2 Rue de Turquie 1001- Tunis.
- **Situation comparative des primes émises au 30/06/2008 :**

	30/06/2008	Part %	30/06/2007	Part %	31/12/2007	Part %
Incendie	2 341 444	4.81	2 370 547	6.06	3 308 306	4.91
Vol	152 548	0.31	144 218	0.35	251 401	0.33
Individuelle	1 416 592	2.91	1 477 264	3.48	2 715 514	3.98
Automobile	14 428 077	29.64	13 883 644	31.27	23 906 264	33.11
Responsabilité Civile	1 092 725	2.25	1 170 058	2.26	1 754 690	2.54
Risques Spéciaux	1 080 038	2.22	757 034	3.09	1 251 915	2.51
Vie	8 753 087	17.98	6 965 160	15.24	10 872 418	13.06
Maladie	7 424 283	15.25	6 967 226	16.57	11 385 501	16.17
Invalidité	686 675	1.41	642 118	1.38	1 269 981	1.67
Transport et aviation	7 499 225	15.41	6 246 440	13.75	10 896 722	15.36
Risques Agricoles	664 238	1.37	469 977	1.63	655 744	1.52
Multirisques	2 145 830	4.41	2 388 215	3.01	2 935 649	2.90
Assistance	521 957	1.07	475 233	1.27	862 529	1.24
Bris de glaces et dégâts des eaux	89 863	0.18	16 254	0.10	31 317	0.05
Assurance Crédit	376 852	0.78	317 459	0.54	707 775	0.65
Total :	48 673 434	100	44 290 847	100	72 805 726	100

2. Faits marquants de l'exercice

2.1 Faits saillants ayant marqué le secteur des assurances :

L'activité du secteur des assurances s'est caractérisée durant le premier semestre de l'exercice 2008 par :

- La mise en place de la dernière phase du nouveau système des assurances Maladie institué au 1^{er} Juillet 2007;
- La restructuration du capital de la compagnie d'assurance STAR par l'entrée d'un partenaire stratégique (GROUPAMA) dans le capital de la compagnie d'assurances publique STAR à concurrence de 35% à travers une augmentation du capital ;
- La promulgation de la loi N°8/2008 en date du 13/2/2008 instituant la création du comité Général des Assurance (CGA) et fixation de son organisation et de ses missions.

2.2 Faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie:

- **Situation financière :**
 - Augmentation du capital par incorporation de réserves par l'émission de 2 000 000 actions gratuites qui a porté le capital de 10 000 000 DT à 20 000 000 DT.
- **Production :**
 - Un niveau de croissance de l'activité globale de la Compagnie **relativement satisfaisant (+9,90%)** mais **vulnérable** du fait qu'il s'est accompagné d'un recul des assurances des Entreprises (Incendie et Multirisques) et est lié, en majeure partie, à des affaires à caractère ponctuel (risques pétroliers) et à la Capitalisation (production largement prédominée par une seule affaire).
 - L'expansion de branche **Vie** se confirme, elle constitue non seulement le principal vecteur de la croissance de la Compagnie, mais elle se maintient au **deuxième rang** dans la structure du portefeuille de la Compagnie. Cependant, cette expansion est liée totalement à la composante Capitalisation (+1 789 000 DT contre + 1 788 000 DT pour la branche).
 - Une **évolution** relativement **satisfaisante** de la branche **Automobile** : Progression globale (+3,92%) , nettement inférieure à celle du premier semestre de l'exercice écoulé (+12,2%) , induite en majeure partie par l'usage Affaires (+9,32%) alors que l'usage Utilitaire est en quasi-stagnation (+0,19% : usage fortement sinistré).

Quant à sa part dans la production globale de la Compagnie, elle est en retrait de plus de 1,7 points par rapport à son niveau de l'exercice écoulé (**29,64%** contre **31,35%** au 30/6/2007).

▪ **Structure du portefeuille :**

- **La confirmation de la tendance de restructuration du portefeuille de la Compagnie vers les branches d'équilibre:** La montée en puissance du poids de la branche Vie conjuguée à une plus grande maîtrise du poids de l'Automobile et au recul de la part de la branche Maladie (part cumulée des deux branches Automobile et Maladie est en retrait de plus de 2 points en passant, pendant la période de référence, de 47,08% à 44,89%). Néanmoins, il y a lieu de signaler que cette restructuration est véhiculée essentiellement par des branches à faible valeur ajoutée (Capitalisation et affaires en fronting : Risques Pétroliers).

▪ **Sinistres :**

- Un niveau de **sinistralité globale** de la Compagnie qui demeure **favorable (26,71%)**.
- Une **aggravation de 3,85 points** de la **sinistralité de l'Automobile**. Celle-ci n'est pas assez significative en ce sens que son éventuel redressement d'ici la fin de l'exercice est très probable eu égard aux implications de la nouvelle législation, à priori favorables et qui ne sont pas prises en compte dans nos estimations pour défaut de documents justificatifs (persistance du problème des retards dans l'acheminement des éléments constitutifs de dossiers permettant une bonne estimation : maintien de la politique d'ouverture des dossiers corporels au coût moyen découlant de l'ancienne législation).
- La **sinistralité des autres branches**, en dehors du Crédit (S/P=105,46%), demeure circonscrite dans des proportions **normales** en dépit des aggravations ou des améliorations constatées par rapport au premier semestre de l'exercice écoulé.

▪ **Encaissements :**

- Un recul de **0,4 points** du **ratio d'encaissement** en s'établissant au 30/06/2008 à **60,47%** contre **60,87%** % à la même date en 2007. Ce **recul** est imputable au Bureau Direct (-3,58 points) et au réseau des Agences (-1,11 points).

▪ **Placements :**

Les produits de placements bruts qui se sont élevés à 6 843 KDT ont enregistré un léger recul de 95 KDT comparé à la même période de l'année dernière. Ils sont constitués principalement de revenus de placements. Aucune cession de valeurs mobilières (actions cotées) n'a été réalisée durant ce premier semestre.

3. Normalisation comptable

- Les états financiers sont préparés, par application des dispositions de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996, portant promulgation du système comptable des entreprises et conformément aux principes et méthodes comptables définis par le décret 96-2459, portant promulgation du cadre conceptuel comptable.
- Les divers postes de bilan et des états de résultats sont déterminés à partir des regroupements des comptes principaux, ces mêmes comptes sont alimentés par les comptes imputables ayant fait l'objet des écritures d'origine et ce, conformément aux tableaux de rattachement des comptes aux états financiers.
- L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers ont été effectuées conformément aux normes suivantes :
 - Norme comptable **n°26** relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°27** relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°28** relative aux revenus dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°29** relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°30** relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°31** relative aux placements dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance.
 - Norme comptable **n°19** relative aux états financiers intermédiaires.

4. Principes comptables et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan et des comptes de résultats

4.1 Primes émises et acceptées

Les primes correspondent aux primes émises et acceptées, hors taxes, brutes de réassurance et nettes d'annulations et de ristournes. Elles comprennent une estimation des primes à émettre pour la part acquise à l'exercice et une estimation des primes à annuler postérieurement à la date d'arrêté des comptes.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, les primes à annuler ne sont pas décomptées. En effet, conformément à la norme NC27, cette opération doit se faire lors de l'arrêté annuel des comptes. Les primes acquises et non émises et dans le cas où les éléments de base pour l'estimation (cf. Déclarations des salaires, Déclarations de chiffre d'affaires) parviennent tardivement, leurs impacts sur le résultat intermédiaire est neutralisé par prudence.

4.2 Opérations techniques d'assurance non vie

▪ Provision pour primes non acquises :

Les provisions pour primes non acquises sont des provisions destinées à constater, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime ou, à défaut, du terme du contrat. Ces provisions sont calculées, séparément pour chaque contrat d'assurance, sur la base de la méthode du prorata temporis et portent sur la prime commerciale c'est à dire la prime du risque majorée des différents chargements.

Le calcul est réalisé sur la base des primes nettes de cessions dans une première phase, puis dans une seconde phase sur la base de la partie des primes cédées. La provision pour primes non acquises relative aux cessions ne doit en aucun cas être portée au passif du bilan pour un montant inférieur à celui pour lequel la part du réassureur dans la provision pour primes non acquises figurant à l'actif.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, une méthode statistique consistant dans l'estimation de la PNA par rapport à l'évolution des primes pour chaque catégorie d'assurance est appliquée. Le calcul de la PNA est adapté aux spécificités de certaines catégories d'assurance (branche RC décennale, Branche Auto et les autres branches).

▪ Frais d'acquisition reportés :

Les frais d'acquisition des contrats, incluant notamment les commissions d'acquisition et les frais internes liés à l'établissement des contrats, sont répartis sur la durée de vie des contrats selon les mêmes règles que la provision pour primes non acquises.

La part des frais d'acquisition relative à la période comprise entre la date de clôture de l'exercice et la date d'échéance de la prime est constatée à l'actif du bilan dans le poste « frais d'acquisition reportés » inclus dans les autres éléments d'actif. La variation des frais d'acquisition reportés est comprise dans les frais d'exploitation au compte de résultat.

Ces frais sont évalués en appliquant au montant des primes non acquises le coefficient des frais d'acquisition déterminé par le rapport des frais d'acquisition aux primes émises.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire et étant donné que la méthode usuelle du calcul de la PNA, les frais d'acquisition reportés, calculés à la clôture de l'exercice précédent, sont repris et l'effet sur le résultat est neutralisé.

▪ Montants payés :

Ce poste est composé des éléments suivants :

- Sinistres réglés durant l'exercice relatifs à l'exercice en cours et aux exercices antérieurs nets de recours encaissés ;
- Montant des rentes et des rachats de rentes payés au cours de l'exercice relatifs aux branches accident du travail et invalidité ;
- Participations aux bénéficiés versées ;
- Frais de règlement des sinistres notamment les frais relatifs aux services régulateurs de sinistres et les commissions affectées à la gestion des sinistres.

▪ Provisions pour sinistres à payer :

Les provisions pour sinistres à payer correspondent au coût total estimé que représentera pour l'entreprise d'assurances le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres. La provision pour sinistres à payer est calculée pour son montant brut sans tenir compte des recours à encaisser. Elle tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan. Ces provisions incluent aussi une provision pour frais de gestion déterminée en fonction des taux de frais réels observés.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, les provisions pour sinistres à payer sont estimées selon trois méthodes (extrapolative, réelle et historique) à savoir la méthode de projection de la sinistralité globale, la méthode de l'inventaire permanent et la méthode des cadences de règlement. La méthode la plus prudente est retenue.

▪ Provision pour participation aux bénéficiés et ristournes Non vie :

La provision pour participation aux bénéficiés et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiés des contrats sous la forme de participations aux bénéficiés et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

Le montant de la participation aux bénéficiés est évalué selon les engagements contractuels de la compagnie.

▪ Autres provisions techniques :**○ Provision pour risques en cours :**

La provision pour risques en cours représente les montants à provisionner en supplément des primes non acquises pour couvrir les risques à assumer. Cette provision est destinée à faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance en cours excédent le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

Le poste « Autres provisions techniques » comprend également une réserve de rente d'invalidité et les arrérages de rentes à payer.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, la méthode de calcul de la provision pour risques en cours ne diffère pas de celle de la clôture de l'exercice au 31 décembre de chaque année.

○ Provision mathématique de rentes :

Les provisions mathématiques des rentes sont constituées lorsque les indemnités au titre d'un sinistre seront versées sous forme d'annuités. Ces provisions correspondent à la valeur actuelle probable des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes, postérieurement à la clôture de l'exercice au titre d'événements qui se sont réalisés antérieurement à la clôture de l'exercice. Elles sont calculées sur la base de méthodes actuarielles reconnues. Le montant de la provision mathématique des rentes est majoré de 5% à titre de chargement de gestion.

4.3 Opérations techniques d'assurance vie**▪ Provisions mathématiques Vie :**

Les provisions mathématiques représentent la différence, à la date d'inventaire, entre les valeurs actuelles des engagements pris respectivement par l'assureur et par l'assuré.

La provision mathématique comprend la valeur actuarielle estimée des engagements de l'entreprise d'assurance y compris les participations aux bénéficiés déjà allouées et déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures. Le calcul de cette provision se

fait sur la base de la prime commerciale en excluant les chargements d'acquisition des contrats. La provision mathématique est calculée d'après les notes techniques.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, la méthode la plus prudente est adoptée entre celle de l'inventaire permanent et celle de provision des primes nouvellement souscrites nettes des chargements de gestion de la compagnie nette des capitaux échus et des rachats.

- **Provision pour sinistres à payer :**

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, les provisions pour sinistres à payer vie et étant donnée leur importance relative sont estimées selon une méthode extrapolative par rapport à l'historique de l'évolution des provisions pour sinistres à payer vie antérieurs.

- **Provision pour participation aux bénéfiques et ristournes vie :**

La provision pour participation aux bénéfiques et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfiques et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, le solde de la provision pour participation aux bénéfiques et ristournes vie est actualisé par les utilisations conformément à la norme comptable NC27.

- **Provision d'égalisation :**

La provision d'égalisation comprend les montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance crédit emprunteur collectif.

4.4 Les opérations de réassurance & d'acceptation

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, les opérations courantes au titre de la réassurance sont comptabilisées sur la base des décomptes trimestriels. Les opérations d'inventaire sont comptabilisées sur la base d'un bilan de réassurance consolidé compte tenu des opérations de réassurance conventionnelles et facultatives. Le bilan de réassurance est retraité pour déterminer un bilan annuel du 30 juin 2007 au 30 juin 2008.

Les opérations d'acceptation sont comptabilisées à partir d'un bilan estimé sur la base de critères objectifs et contrôlables. Conformément à la norme NC27, et étant donné que les décomptes trimestriels des cédantes ne sont pas encore parvenus, le solde du bilan d'acceptation de la compagnie est neutralisé.

4.5 Les opérations financières & non techniques

- **Placements :**

Les placements et les produits y afférents sont comptabilisés conformément à la norme NC31. Aucune anticipation ou report n'est effectué sur les produits comme l'exige la norme NC19, les dividendes, intérêts courus non échus et les loyers sont comptabilisés à la date de leur réalisation effective.

La répartition des produits des placements net des charges aux différentes catégories est effectuée conformément à la norme NC27.

- **Provision pour dépréciation des placements et des créances :**

L'évaluation des placements est appliquée conformément à la norme des placements NC31.

La méthode de provisionnement des créances nées d'opérations d'assurance directe est celle instaurée par la tutelle et qui consiste à constater des provisions à concurrence de 20%, 50% et 100% respectivement pour les arriérés primes ayant une ancienneté respectivement de 2 ans, 3 ans et de 4 ans et plus.

La méthode de provisionnement des autres éléments des créances est calculée au cas par cas relativement à l'échéance de l'impayé, la qualité du créancier et de l'avancement de la procédure du contentieux le cas échéant.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, la méthode de provisionnement des arriérés primes conformément à la méthode de la tutelle n'est pas appliquée étant donné la saisonnalité des efforts de recouvrement généralement engagés lors du second semestre de l'exercice comptable.

4.6 Ventilation des frais généraux par destination

Les frais généraux sont comptabilisés initialement par nature, puis ventilés par destinations dans les postes des comptes de résultats au moyen de clés de répartition s'appuyant sur des indices d'activité. Les clés de répartition analytique sont objectives et contrôlables. Par ailleurs, la présentation des frais se présentent comme suit :

Les frais de gestion des placements sont inclus dans les charges des placements ;

- Les frais de règlement des sinistres sont compris dans les charges de sinistres ;
- Les frais d'acquisition des contrats, les frais d'administration et les autres charges techniques apparaissent au niveau de la rubrique « frais d'exploitation » correspondante aux comptes de résultats vie et non vie. Les commissions reçues des réassureurs sont inscrites en déduction de ce poste dans la mesure où ces commissions ne sont pas considérées comme un revenu mais comme une couverture des frais de gestion engagés par l'assureur.

5. Notes sur le Bilan

5.1 Mouvements sur les éléments de l'actif

Les mouvements sur les éléments d'actif sont présentés au niveau de l'annexe N°8.

5.2 Etat récapitulatif des placements

L'état récapitulatif des placements reprenant la valeur brute, nette et la juste valeur des placements est présenté au niveau de l'annexe N°9.

5.3 Ventilation des créances et dettes selon la durée résiduelle

Créances	Moins d'un an	1 an et (-) de 5 ans	Plus que 5 ans	Total
Primes acquises et non émises	120 304	-	-	120 304
Autres créances nées d'opération d'assurance directe	25 213 639	4 414 609	-	29 628 248
Créances indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance	1 774 777	-	-	1 774 777
Créances nées d'opération de réassurance (1)	1 705 926	-	614 433	2 320 359
Personnel	33 918	-	-	33 918
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	859 288	-	-	859 288
Débiteurs divers	645 815	-	-	645 815
Total :	30 353 667	4 414 609	614 433	35 382 709

(1) Voir note A 5.2

Dettes	Moins d'un an	Plus de 5 ans	Total
Dettes nées d'opération d'assurance directe	3 872 833	-	3 872 833
Dettes nées d'opération de réassurance	8 344 078	-	8 344 078
Dettes indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance	403 115	-	403 115
Dépôts et cautionnements reçus	-	431 039	431 039
Personnel	675 210	-	675 210
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3 196 098	-	3 196 098
Créditeurs divers	76 175	-	76 175
Total :	16 567 509	431 039	16 998 548

5.4 Capitaux propres

Le capital de l'entreprise « Astrée » s'élève suite à l'augmentation du capital du 25 avril 2008 à 20 000 000 DT constitué par 4 000 000 actions nominatives de 5 dinars chacune.

Le détail des mouvements ayant affecté la composition des fonds propres et la ventilation des réserves au 30 juin 2008 se détaille comme suit :

	Capital	Réserves	Autres capitaux propres	Dividendes	Résultat reporté	Résultat de l'exercice
Solde au 31/12/2007	10 000 000	23 598 685	4 726 003		762 397	10 602 633
Affectation AGO		6 500 000		4 000 000	102 633	<10 602 633>
Augmentation du capital (AGE du 25/04/2008)	10 000 000	<10 000 000>				-
Solde au 30/6/2008	20 000 000	20 098 685	4 726 003	-	865 030	6 257 103

Conformément à la décision de l'AGO en date du 25 avril 2008, la répartition du résultat 2007 a été effectuée comme suit :

Résultat au 31/12/2007	10 602 633
Résultat reporté	762 397
Total à distribuer	11 365 030
Dividendes	<4 000 000>
Réserves facultatives	<6 500 000>
Résultat reporté	865 030

La ventilation des réserves est présentée au niveau de la note P dans la rubrique informations diverses sur le bilan. Par ailleurs, aucun élément du bilan n'ayant fait l'objet d'une réévaluation au cours du premier semestre de l'exercice 2008.

5.5 Provisions pour sinistres à payer

	Non Vie	Vie	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Provision pour sinistres à payer	81 358 638	1 274 278	82 632 916	75 064 703	75 786 465
Chargement de gestion	5 256 139	115 000	5 371 139	4 879 206	4 857 201

Prévision de recours à encaisser (1)	<574 447>	-	<574 447>	<544 862>	<683 598>
Provision SAP Acceptations	348 233	-	348 233	459 863	337 015
Total :	86 388 563	1 389 278	87 777 841	79 858 910	80 297 083

(1) Le montant des prévisions de recours qui viennent en déduction des provisions pour sinistres à payer a été estimé au 30 juin 2008 à 574 KDT.

5.6 Informations diverses sur le bilan

A – Actif du bilan

Note - A 1 – Actifs incorporels

A 1.1 – Investissement de recherche et développement

	Montant brut	Amortis- sements / Résorption	VNC 30/06/2008	VNC 30/06/2007	VNC 31/12/2007
Logiciels	505 780	466 267	39 513	24 145	14 607
Acomptes versés sur logiciel	-	-	-	-	16 203
Rachat de portefeuille	-	-	-	5 172	-
Total :	505 780	466 267	39 513	29 317	30 810

Note - A 2 – Actifs corporels d'exploitation

	Montant brut	Amortis- sements	VNC 30/06/2008	VNC 30/06/2007	VNC 31/12/2007
AC 21 - Installations techniques et machines	4 922 720	<4 244 375>	678 345	654 650	658 486
AC 22 - Autres installations, outillages et mobiliers	844 137	<762 170>	81 967	93 976	90 315
AC 23 - Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	9 729	-	9 729	9 729	52 012
Total :	5 776 586	<5 006 545>	770 041	758 355	800 813

Note - A 3 – Placements

A 3.1 – Terrains, constructions et actions des sociétés immobilières non cotées

	Montant brut	Amortis- sements	VNC 30/06/2008	VNC 30/06/2007	VNC 31/12/2007
AC 311- Terrains et constructions d'exploitation	3 855 502	<1 488 726>	2 366 776	2 454 808	2 410 792
AC 312 - Terrains et constructions hors exploitation	5 686 372	<1 830 357>	3 856 015	3 992 132	3 924 075
AC 313 - Parts et actions dans des sociétés immobilières non cotées	690 000	-	690 000	690 000	690 000
Total :	10 231 874	<3 319 083>	6 912 791	7 136 940	7 024 867

A 3.2 – Placements dans les entreprises liées & Participations

	Montant brut	Provision	VNC 30/06/2008	VNC 30/06/2007	VNC 31/12/2007
AC 323 – Parts dans les entreprises avec lien de participation (1)	6 004 899	-	6 004 899	6 962 499	6 004 899
Total :	6 004 899	-	6 004 899	6 962 499	6 004 899

(1) Voir Note 9 (§1)

A 3.3 – Autres placements financiers

	Montant brut	Provision	VNC 30/06/2008	VNC 30/06/2007	VNC 31/12/2007
AC 331 - Actions, autres titres à revenu variable	63 190 900	<765 713>	62 425 187	51 958 385	57 701 361
AC 332 - Obligations et autres titres à revenu fixe	44 875 949	<416>	44 875 533	43 492 318	47 773 318
AC 333-334 - Prêts	973 620	<120 027>	853 593	1 073 714	920 981
AC 335 Dépôts monétaires	48 575 000	-	48 575 000	32 700 000	37 625 000
Total :	157 615 469	<886 156>	156 729 313	129 224 417	144 020 660

A 3.4 – Créances pour espèces déposés auprès des entreprises cédantes

	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Provisions pour primes non acquises acceptations	215 000	240 000	212 818
Provisions pour Sinistres à payer acceptations	348 233	459 863	337 015
Total :	563 233	699 863	549 833

Note - A 4 – Part des réassureurs dans les provisions techniques

	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
A 4.1 - Provisions pour primes non acquises	4 973 258	4 905 306	4 521 011
A 4.3 - Provisions pour sinistres vie	5911	5911	5 911
A 4.4 - Provisions pour P.B non vie	-	7 591	-
A 4.5 - Provisions pour sinistres non vie	12 235 896	11 451 952	12 239 125
Total :	17 215 065	16 370 760	16 766 047

Note - A 5 – Créances**A 5.1 – Créances nées d'opérations d'assurances directes**

A 5.1.1 - Primes acquises et non émises

	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Primes acquises et non émises maladie	1 774 793	1 707 765	1 774 793
Primes acquises et non émises invalidité	347 935	319 937	347 935
Primes acquises et non émises vie	515 510	761 079	515 510
Primes acquises et non émises Assurance Crédit	40 867	-	40 867
Primes acquises et non émises responsabilité civile	302 225	283 745	302 225
Primes à annuler (1)	<2 861 026>	<2 343 768>	<2 861 026>
Total :	120 304	728 758	120 304

(1) Voir Note 9 (§3)

A 5.1.2 – Autres créances nées d'opérations d'assurances directes

	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Quittances de primes à recevoir (1)	26 906 590	24 517 860	16 874 799
Quittances de primes à recevoir P/C Coassureurs	199 715	191 269	166 335
Comptes à régulariser agences, courtiers et Bureau Direct – Débit	2 117 346	2 375 692	454 880
Effets à recevoir (2)	35 065	733 024	96 612
Effets impayés	352 343	405 853	364 543
Chèques impayés	17 189	17 381	16 438
S/Total :	29 628 248	28 241 079	17 973 607
Provisions au titre des arriérés primes	<1 813 914>	<727 383>	<1 813 914>
Provision au titre des arriérés financiers	<402 169>	<403 168>	<402 169>
Total :	27 412 165	27 110 528	15 757 524

(1) Le niveau des arriérés est généralement élevé au 30 juin par rapport au 31 décembre ceci est du à l'effort de recouvrement qui est plus important pendant le deuxième semestre de chaque exercice.

(2) L'effort de provisionnement et de recouvrement opéré durant le deuxième semestre 2007 a conduit à l'encaissement des effets à recevoir de façon significative.

A 5.1.3 – Créances indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance

	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Avances sur recours	558 914	369 991	509 856
Indemnisation Directe des Assurés	548 341	407 982	455 835
Sinistres officieux	10 508	13 422	17 106
Autres créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	657 014	853 750	589 455
S/ Total :	1 774 777	1 645 145	1 572 252
Provisions pour créances douteuses	<176 213>	<34 010>	<176 213>
Total :	1 598 564	1 611 135	1 396 039

A 5.2 – Créances nées d'opérations de réassurance

	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Cessionnaires	1 963 254	941 433	1 425 446
Cédantes	357 105	280 447	361 373
S/Total :	2 320 359	1 221 880	1 786 819
Provision pour créances envers les Cessionnaires (1)	<600 000>	-	-
Total :	1 720 359	1 221 880	1 786 819

(1) Cette provision a été constituée sur le fond de la réassurance légale.

A 5.3 – Autres créances**A 5.3.1 – Personnel**

	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Avances au personnel	437	285	17 400
Autres avances	33 481	33 429	48 297
Total :	33 918	33 714	65 697

A 5.3.2 – Etat, Organismes de Sécurité Sociale, Collectivités Publiques

	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Avances sur impôts/sociétés	771 975	255 123	946 675
Acomptes provisionnels	54 100	302 869	123 688
Autres	33 213	26 807	31 636
Total :	859 288	584 799	1 101 999

A 5.3.3 – Débiteurs divers

	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Compte de liaison avec la délégation Maroc (1)	421 524	849 582	421 524
Autres débiteurs	224 291	5 050	215 591
S/Total :	645 815	854 632	637 115
Provision pour dépréciation (2)	<577 946>	-	<577 946>
Total :	67 869	854 632	59 169

(1) Suite aux informations reçues de la part de AXA Maroc sur l'évolution de la liquidation de la succursale ASTREE au Maroc, et dans l'attente d'un contrôle fiscal qui fixera le montant définitif du transfert du solde de liquidation, les éléments d'actif et de passif ont été regroupés respectivement au niveau des rubriques AC 5.3.3 « débiteurs divers » et PA 6.3.4 « créiteurs divers » au 30/06/2007 et soldé au niveau d'une seule rubrique au 31/12/2007 pour refléter la libération de nos engagements techniques par rapport aux assurés et l'attente du flux financier définitif.

(2) Le solde de la succursale au Maroc a été intégralement provisionné au 31/12/2007 pour faire face à toutes incertitudes quant au recouvrement du boni de liquidation.

Note A 6 – Autres éléments d'actif**A 6.1 – Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse**

	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Banques, CCP et chèques à l'encaissement	31 534	453 604	1 801 576
Effets remis à l'encaissement	922 169	57 182	463 476
Comptes bancaires en Devises	383 535	707 470	704 797
Caisse	773	1 015	2 049
Total :	1 338 011	1 219 271	2 971 898

A 6.2 – Frais d'acquisition reportés

Conformément aux principes comptables adoptés par la compagnie et ci-dessus évoqués, les frais d'acquisition reportés présentent un solde égal à celui du 31/12/2007

A 6.3 – Compte de régularisation Actif**A 6.3.1 – Intérêts et loyers acquis et non échus**

	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Intérêts s/Valeurs Mobilières courus et non échus	2 502 085	1 906 443	3 203 272
Intérêts s/Valeurs Mobilières échus et à recevoir	23 272	-	-
loyers échus et à recevoir	67 956	172 624	88 264

Dividendes à recevoir (1)

	-	-	-
Total :	2 593 313	2 079 067	3 291 536

(1) Voir Note 9 (§2)

A 6.3.2 – Autres comptes de régularisation actif

	<u>30/06/2008</u>	<u>30/06/2007</u>	<u>31/12/2007</u>
Autres charges constatées ou payées d'avance	4 463	372	3 461
Encaissements ou règlements en instance d'imputation	51 725	256	50 000
Estimation de réassurance et d'acceptation	5 770	5 770	5 770
Autres comptes de régularisation Actif (1)	770 755	394 527	13 276
Total :	832 713	400 925	72 507

(1) Le compte de régularisation Actif a augmenté suite à la constatation au 30 juin 2008 de produits à recevoir au titre d'une participation non cotée comptabilisée au titre de l'exercice 2007 au deuxième semestre.

Note – P – Capitaux propres et passif du Bilan**Note P1 - Capitaux propres**

	<u>30/06/2008</u>	<u>30/06/2007</u>	<u>31/12/2007</u>
P 1.1 – Capital social	20 000 000	10 000 000	10 000 000
P 1.2 – Réserves et primes liées au capital	22 876 003	26 376 003	26 376 003
Réserve légale	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Réserve facultative	17 150 000	20 650 000	20 650 000
Primes d'émission	4 206 546	4 206 546	4 206 546
Primes de fusion	407 974	407 974	407 974
Autres réserves	111 483	111 483	111 483
P 1.3 – Autres capitaux propres	1 948 685	1 948 685	1 948 685
Réserves spéciales de réévaluation	1 948 685	1 948 685	1 948 685
P 1.4 – Résultat reporté	865 030	762 397	762 397
S/Total :	45 689 718	39 087 085	39 087 085
P 1.5 – Résultat de la période	6 257 103	5 090 903	10 602 633
Total capitaux propres avant affectation :	51 946 821	44 177 988	49 689 718

Note - P 2 – Passif**P 2.1 – Provisions pour autres risques et charges**

Solde d'ouverture	<u>30/06/2008</u>	<u>30/06/2007</u>	<u>31/12/2007</u>
Provision d'ouverture	355 344	218 593	218 593
Imputation au titre de pénalités fiscales	-	<10 000>	<10 000>
Imputation de la taxation suite au contrôle social	-	<50 275>	<84 956>
Constitution	288 738	40 000	231 707
Provision de clôture	644 083	198 318	355 344

P 2.2 – Provisions techniques brutes

	<u>30/06/2008</u>	<u>30/06/2007</u>	<u>31/12/2007</u>
PA 310 – Provisions pour primes non acquises Non Vie	18 221 595	18 769 739	17 244 198
PA 320 – Provisions d'assurance vie (1)	36 773 382	26 688 639	29 810 236

PA 330 – Provisions pour sinistres vie	1 389 278	983 832	987 812
PA 331 – Provisions pour sinistres non vie	86 388 563	78 875 078	79 309 271
PA 340 – Provisions pour P.B Vie (2)	747 610	297 968	497 610
PA 341 – Provisions pour P.B & Ristournes non vie (3)	674 077	297 968	889 259
PA 360 – Autres provisions techniques vie (4)	405 631	-	405 631
PA 361 – Autres provisions techniques Non Vie :	2 607 641	3 731 137	2 344 006
- Réserve pour risques en cours	1 122 631	2 184 837	809 527
- Réserve mathématique de rentes	1 419 010	1 484 139	1 475 525
- Réserve d'invalidité	45 000	41 933	38 193
- Arrérages à payer	21 000	20 228	20 761
Total :	147 207 777	129 845 009	131 488 023

(1) Voir Note 6.9

(2) Etant donnée l'importance croissante de cette rubrique, la provision pour PB & Ristournes a été estimée au 30 juin 2008 pour la première fois et s'est élevé à 50% de la PB & Ristournes Vie constatée au 31 décembre 2007. Le montant s'est élevé à 250 KDT.

(3) Une provision pour Ristournes non Vie, s'élevant à 600 KDT, a été constituée au 31/12/2007 pour faire face à l'augmentation importante des ristournes émises nettes sur les exercices antérieurs toutes branches confondues (Non Vie) durant l'exercice 2007. Ainsi, au 30 juin 2008, les ristournes sur exercices antérieurs ont été imputées sur la dite provision.

(4) Cette provision a été constituée au 31/12/2007 conformément à l'article 11 de l'arrêté du ministre des finances du 27/02/2001 permettant ainsi l'égalisation des fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance crédit emprunteur collectif qui ont enregistré en 2007 une hausse importante de la production relativement à l'exercice antérieur s'élevant à 44%.

(5) La réserve pour risque évaluée au 30/06/2008 a diminué de près de 1 000 KDT par rapport à l'estimation du 30/06/2007. Ceci revient à la diminution des charges de sinistres durant l'exercice 2007 et qui s'est poursuivi durant le premier semestre 2008 (Voir rapport annuel 2007).

Par ailleurs, suite au re-calcul de la réserve pour risques en cours par branche et compte tenu de la hausse exceptionnelle des charges de sinistres au titre de la branche Incendie en 2007 imputable au sinistre « Valeo » (totalement réassuré), nous avons constaté au 30 juin 2008, une provision complémentaire pour risques en cours au titre de la branche Incendie de près de 281 KDT.

P 2.3 – Dettes pour dépôts en espèces reçus des Cessionnaires

	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Provisions pour primes non acquises	1 540 020	2 178 963	2 503 720
Provisions pour sinistres vie	5 911	5 911	5 911
Provisions pour sinistres non vie	7 685 567	5 663 932	6 870 379
Provisions pour P.B non vie	-	7 591	-
Total :	9 231 498	7 856 397	9 380 010

P 2.4 – Autres Dettes

P 2.4.1 – Dettes nées d'opérations d'assurance directe

P 2.4.1.1 – Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe

	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Primes à annuler (1)	-	-	-
Commissions sur arriérés (2)	2 646 004	2 407 332	1 808 215
Comptes de régularisation	884 918	952 125	1 081 001
Primes affaires collectives à payer	341 911	302 000	207 327
Total :	3 872 832	3 661 457	3 096 543

(1) Voir note 9 (§3)

(2) Voir note A 5.1.1

P 2.4.1.2 – Dettes indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance

	30/06/2008	30/06/2007	31/12 /2007
--	------------	------------	-------------

Recours client	33 052	19 031	16 370
Sinistres officioux	191 866	148 564	118 843
Comptes de régularisation Sinistres	178 197	158 136	242 152
Total :	403 115	325 731	377 365

P 2.4.2 – Dettes nées d'opérations de réassurances

	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Cessionnaires (1)	7 990 103	7 826 766	3 699 142
Récessionnaires	22 782	22 781	22 781
Cédantes	331 193	292 587	331 193
Total :	8 344 078	8 142 134	4 053 116

(1) La variation entre les soldes au 30 juin par rapport au solde au 31 décembre est normale et elle est due à la non liquidation des comptes financiers des réassureurs qui est effectuée généralement postérieurement à la date d'arrêt des comptes au 30 juin.

P 2.5 – Autres dettes

P 2.5.1 – Dépôts et cautionnements reçus

	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Dépôts de Garanties en espèces des Assurés	367 977	362 403	362 403
Dépôts de Garanties en espèces des Locataires	63 062	34 413	35 163
Total :	431 039	396 816	397 566

P 2.5.2 – Personnel

	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Dettes provisionnées pour congés payés	313 976	228 443	313 976
Fonds social	-	18 184	-
Autres charges à payer Personnel (1)	354 798	129 716	261 494
Autres dettes	6 436	10 083	12 099
Total :	675 210	386 426	587 569

(1) Cette provision a été constituée au titre des primes de rendement à servir au personnel ASTREE et des charges salariales semestrielles du personnel détaché de la société Mère Banque de Tunisie.

P 2.5.3 – Etats, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques

	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Retenues à la source	93 382	147 376	137 918
Taxes d'assurance à payer	414 299	476 916	312 153
Impôts sur les Sociétés et autres charges fiscales à payer	2 234 282	876 211	2 135 984
CNSS	266 301	235 536	205 171
Assurance Groupe et autres charges sociales à payer	187 834	178 214	462 792
Total :	3 196 098	1 914 253	3 254 018

P 2.5.4 – Crédoeurs divers

	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Actionnaires, dividendes à payer	74 175	96 400	63 327
Autres crédoeurs divers	2 000	2 000	2 000
Dettes sur acquisition de valeurs mobilières de placement	-	89 438	-
S/Total :	76 175	187 838	65 327
Liquidation Délégation Maroc (1)	-	428 057	-
Total :	76 175	615 895	65 327

(1) Voir Note A 5.3.3.

P 2.6 – Autres passifs

P 2.6.1 – Comptes de régularisation Passif

	<u>30/06/2008</u>	<u>30/06/2007</u>	<u>31/12/2007</u>
Encaissements en instance d'affectation	162 574	353 985	198 329
Intérêts et loyers perçus ou comptabilisés d'avance	14 667	61 872	34 678
Autres comptes de régularisation Passif	485 951	621 371	724 375
Total :	663 192	1 037 228	957 382

6. Informations sur l'état de résultat

6.1 Ventilation des produits & charges de placement

La ventilation des produits et charges de placement est présentée au niveau de l'annexe N°11.

6.2 Résultats techniques par catégorie d'assurances

Les résultats techniques vie et non vie sont présentés en annexe N°12 et N°13.

L'annexe N°13 contrairement à l'arrêté des comptes annuel du 31 décembre de chaque année ne peut être élaboré au 30 juin par branches d'assurances conformément à la norme NC26 ceci étant donnée le manque d'informations. Néanmoins, l'annexe N°13 a été élaboré toutes branches d'assurance non vie confondues.

6.3 Affectation des produits aux différentes catégories

Conformément à la norme NC27, les produits des placements sont ventilés au prorata de la moyenne des montants des provisions techniques à l'ouverture et des montants des provisions techniques à la clôture.

Le montant des produits de placements net de la période est la somme des produits net des charges de placement au niveau de l'état de résultat général et le montant des produits des placements net des charges de placement au niveau de l'état de résultat Vie.

6.4 Ventilation des charges de personnel

L'effectif du personnel se détaille au 30 Juin 2008 comme suit :

<u>Catégorie</u>	<u>Nombre</u>
Cadres	78
Agents d'encadrement	48
Agents d'exécution	32
Total :	158

Les frais de personnel s'élèvent au 30/06/2008 à la somme de 1 919 754 DT et sont ventilées comme suit :

<u>Nature</u>	<u>Montant</u>
Salaires	1 322 730
Pensions de retraite	297 842
Charges sociales	293 094
Autres charges	6 088
Total :	1 919 754

6.5 Charges de commissions

Le montant total des commissions servies aux intermédiaires, s'élevant à la somme de 3 055 278 DT, se détaille comme suit :

<u>Catégorie</u>	<u>Montant</u>
Agents généraux	2 220 986
Courtiers	722 989
Autres commissions	84 703
Commissions Acceptations	26 600
Total :	3 055 278

6.6 Ventilation des primes par zone géographique

La ventilation par zone géographique des primes émises nettes de taxes, d'annulations en cours et hors ristournes sur exercices, s'élevant à la somme de 48 673 434 DT, se présente comme suit :

Zones	Montant
Nord	38 734 319
Centre	3 874 405
Sud	6 064 710
Total :	48 673 434

6.7 Ventilation des produits non techniques

Les produits non techniques se détaillent comme suit :

Profits exceptionnels	157
Profits sur exercices antérieurs	2 445
Profits sur vente d'immobilisations corporels	2 900
Total :	5 502

6.8 Tableau de passage du résultat comptable au résultat fiscal

Résultat Comptable	8 353 225
Réintégrations	903 148
Déductions	3 267 452
Résultat fiscal	5 988 921
Impôt sur les sociétés (35%)	<2 096 122>
Résultat Net de l'exercice	6 257 103

6.9 Provisions d'assurance vie

Les provisions d'assurance vie ont été évaluées conformément aux méthodes comptables décrites ci-dessus. La variation entre le montant d'ouverture et de clôture est présentée comme suit :

	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Provision mathématique vie à l'ouverture	29 810 236	20 529 483	20 529 483
Charges de provisions au 30/6/2008	7 502 379	5 834 099	9 734 637
Intérêts techniques	1 053 374	872 503	402 390
Total :	38 365 989	27 236 085	30 666 510
Sinistres payés, Capitaux échus et rachats polices vie	<1 592 607>	<547 446>	<856 274>
Total :	36 773 382	26 688 639	29 810 236

6.10 Tableaux de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurances aux états financiers

Les tableaux de raccordement des états de résultat techniques vie et non vie sont présentés au niveau des annexes N°15 et N°16.

7. Note sur l'état des engagements hors bilan

Le tableau des engagements reçus et donnés est présenté en annexe N° 6. Conformément à la norme NC26 § 47, la compagnie ne présente aucun engagement à l'égard des dirigeants. Le montant des engagements donnés a été pris dans sa totalité au titre de cautions données dans le cadre d'appel d'offres.

8. Note sur l'état de flux de trésorerie

L'état de flux de trésorerie est présenté en annexe 7. Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base d'un système de recensement individuelle par flux dont l'imputation au niveau des rubriques correspondantes se fait systématiquement après comptabilisation du flux.

Par ailleurs, la rubrique E17 de l'état de flux de trésorerie a été retraitée au 30 juin 2008 pour les besoins de la comparabilité. En effet, l'impôt sur les sociétés, réglé en 2007, a été présenté dans la rubrique E18 « Autres Mouvements » au 31 décembre 2007.

9. Comparabilité des comptes

- Changement de présentation

Annexe 9 : Etat récapitulatif des placements**AU 30 JUIN 2008****(Exprimé en dinars tunisiens)**

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins Value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours (1)	9 541 874	6 222 791	15 025 448	8 802 657
Parts et actions de Sociétés immobilières non cotées	690 000	690 000	690 000	-
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d' OPCVM (2)	53 171 320	52 466 783	73 571 274	21 104 491
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe (3)	14 119 504	14 058 328	14 041 770	-16 558
Autres parts d'OPCVM (4)	1 904 974	1 904 974	3 103 660	1 198 686
Obligations et autres titres à revenu fixe (5)	44 875 949	44 875 533	44 875 533	-
Prêts hypothécaires	536 920	536 920	536 920	-
Autres prêts et effets assimilés	436 700	316 673	316 673	-
Dépôts auprès des entreprises cédantes	563 234	563 234	563 234	-
Autres dépôts (6)	48 575 000	48 575 000	48 575 000	-
Actifs représentatifs de contrats en unité de compte selon le même détail que ci dessus				
Total :	174 415 475	170 210 236	201 299 513	31 089 277
<i>Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques (7)</i>		96 921 000		
<i>Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques (7)</i>		63 376 000		

(1) : La juste valeur des immeubles de placement est basée sur une expertise immobilière réalisée à la clôture de l'exercice 2004 actualisée par les taux d'inflation constatés en 2005, 2006 et 2007

(2) Ce poste se détaille comme suit :

	Valeur Nette	Juste valeur
Actions cotées :	9 640 917	30 745 408
Actions non cotées :	42 825 866	42 825 866
Total :	52 466 783	73 571 274

(3) Ce poste est constitué par des SICAV obligataires

(4) Ce poste est constitué par des SICAV mixtes

(5) Ce poste se détaille comme suit :

Obligations cotées :	10 810 416
Obligations non cotées :	722 000
Titres de créances négociables et bons de trésor :	33 343 532
Total :	44 875 948

(6) Il s'agit de dépôts financiers auprès des établissements bancaires

(7) Le Taux de représentation des engagements techniques par des placements admis au 30/06/2008 est de 109%

Annexe 11 : ventilation des charges et produits des placements**AU 30 JUIN 2008****(Exprimé en dinars tunisiens)**

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des Entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total	Raccordement
Revenus des placements immobiliers		256 164	256 164	PRNT11+PRV21
Revenus des participations	728 941	5 771 282	6 500 223	PRNT11+PRNT13+PRNT14+PRV21+PRV23+PRV24
Revenus des autres placements		87 078	87 078	PRNT11+PRV21
Autres revenus financiers (Honoraires, commissions)				
Total produits des placements	728 941	6 114 524	6 843 465	
Intérêts		277 014	277 014	CHNT11+CHV91
Frais externes et internes	45 077	356 894	401 971	CHNT11+CHNT12+CHNT13+CHV91+CHV92+CHV93
Autres frais				
Total charges des placements	45 077	633 908	678 985	

Annexe 12 : Résultat technique de la catégorie Vie**AU 30 JUIN 2008****(Exprimé en dinars tunisiens)**

	Total
Primes Acquises	8 742 546
Charges de prestations	<1 860 338>
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	<7 364 612>
Solde de souscription :	<482 404>
Frais d'acquisition	<141 081>
Autres charges de gestion nettes	<125 277>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :	<266 358>
Produits nets de placements	1 204 448
Participation aux résultats	<250 000>
Solde Financier :	954 448
Part des réassureurs dans les primes acquises	<56 200>
Part des réassureurs dans les prestations payées	64 279
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	-
Commissions reçues des réassureurs	-
Solde de réassurance :	8 079
Résultat technique 2008 :	213 765
Résultat technique 2007 :	255 446
Variation 2008 - 2007 :	<41 681> -16,32%
Informations complémentaires :	
Versement périodique de rente Vie	9 335
Rachats Vie payés	49 976
Capitaux échus Vie	1 358 448
Intérêts techniques bruts de l'exercice	1 053 374
Provisions techniques brutes Vie à la clôture	39 315 901
Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture	31 701 289

Annexe 13 : Résultat technique d'assurance Non Vie
AU 30 JUIN 2008
(Exprimé en dinars tunisiens)

Eléments		Affaires directes	Acceptations	Total
Primes acquises				
PRNV11	Primes émises	39 619,566	70,000	39 689,566
PRNV12	Variation des primes non acquises	<975 215>	<2 182>	<977 397>
Charges de prestations				
CHNV11	Prestations et frais payés	<14 057 110>	<31 330>	<14 088 440>
CHNV12	Charges des provisions pour prestations diverses	<7 331 709>	<11 218>	<7 342 927>
Solde de souscription :		17 255,532	25,270	17 280,802
CHNV41, CHNV42	Frais d'acquisition	<1 880 722>		<1 880 722>
CHNV43, CHNV5	Autres charges de gestion nettes	<3 448 491>	<25 270>	<3 473 761>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		-5 329,213	<25 270>	<5 354 483>
PRNT3	Produits nets des placements	3 522,220		3 522,220
Solde Financier :		3 522,220	,000	3 522,220
PRNV11	Part des réassureurs dans les primes acquises	<12 448 378>		<12 448 378>
CHNV11	Part des réassureurs dans les prestations payées	1 302,481		1 302,481
CHNV12, PRNV12	Part des réassureurs dans les charges de provisions	<3 229>		<3 229>
CHNV44	Commissions reçues des réassureurs	2 396,735		2 396,735
Solde de Réassurance Juin 2008 :		<8 752 391>		<8 752 391>
Solde de Réassurance Juin 2007 :		<6 453 893>		<6 453 893>
Résultat technique Juin 2008 :		6 696,148	,000	6 696,148
Résultat technique Juin 2007 :		4 276,848	,000	4 276,848
Variation Juin 2008 - Juin 2007		2 419,300 56,57% Aug.Bénéfice		2 419,300 56,57% Aug.Bénéfice
Informations complémentaires :				
Provisions pour primes non acquises à la clôture		18 006,595	215,000	18 221,595
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture		17 031,380	212,818	17 244,198
Provisions pour Sinistres à payer à la clôture		86 040,330	348,233	86 388,563
Provisions pour Sinistres à payer à l'ouverture		78 972,255	337,015	79 309,270
Provision pour participation aux bénéfices		674,077		674,077
Provision pour participation aux bénéfices		889,259		889,259
Autres provisions techniques à la clôture :		2 607,641		2 607,641
- Provisions pour risques en cours		1 122,631		
- Provisions mathématiques de rentes		1 419,010		
- Arrérages de rentes à payer		21,000		
- Réserve des rentes d'invalidité		45,000		
Autres provisions techniques à l'ouverture :		2 344,006		2 344,006
- Provisions pour risques en cours		809,527		
- Provisions mathématiques de rentes		1 475,525		
- Arrérages de rentes à payer		20,761		
- Réserve des rentes d'invalidité		38,193		

Annexe 14 : Tableau de rattachement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers
AU 30 JUIN 2008
(Exprimé en dinars tunisiens)

	Rattachement	Total
Primes	PRV11	8 742 546
Charges de prestations	CHV11	<1 860 338>
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	CHV12, CHV21	<7 364 612>
Solde de souscription :		-482 404
Frais d'acquisition	CHV41, CHV42	<141 081>
Autres charges de gestion nettes	PRV4, CHV43	<125 277>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		-266 358
Produits nets de placements	PRV2, CHV9	1 204 448
Participation aux résultats	CHV3	<250 000>
Solde Financier :		954 448
Primes cédées ou rétrocédées	PRV11 2° Colonne	<56 200>
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHV11 2° Colonne	64 279
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHV21 2° Colonne	-
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHV3 2° Colonne	-
Commissions reçues des réassureurs	CHV44 2° Colonne	-
Solde de réassurance :		8 079
Résultat technique :		213 765
Informations complémentaires :		
Versements périodiques de rentes Vie		9 335
Montants des rachats Vie		49 976
Capitaux échus Vie		1 358 448
Intérêts techniques bruts de l'exercice		1 053 374
Provisions techniques brutes Vie à la clôture		39 315 901
Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture		31 701 289

Annexe 16 : Tableau de rattachement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers
AU 30 JUIN 2008
(Exprimé en dinars tunisiens)

	Rattachement	Total
Primes acquises		
Primes émises	PRNV11	39 689 566
Variation des primes non acquises	PRNV12	<977 397>
Charges de prestations		
Prestations et frais payés	CHNV11	<14 088 440>
Charges des provisions pour prestations diverses	CHNV12, CHNV2	<7 342 927>
Solde de souscription :		17 280 802
Frais d'acquisition	CHNV41+CHNV42	<1 880 722>
Autres charges de gestion nettes	CHNV43, CHNV5 et PRNV2	<3 473 761>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		<5 354 483>
Produits nets de placements	PRNT3	3 522 220
Participation aux résultats	CHNV3	-
Solde Financier :		3 522 220
Part des réassureurs dans les primes cédées	PRNV11, PRNV12 2° Colonne	<12 448 377>
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHNV11 2° Colonne	1 302 480
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHNV12 2° Colonne	<3 229>
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHNV3 2° Colonne	-
Commissions reçues des réassureurs	CHNV44 2° Colonne	2 396 735
Solde de Réassurance :		<8 752 391>
Résultat technique :		6 696 148
Informations complémentaires :		
Provisions pour primes non acquises à la clôture		18 221 595
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture		17 244 198
Provisions pour Sinistres à payer à la clôture		86 388 563
Provisions pour Sinistres à payer à l'ouverture		79 309 271
Provisions pour PB & Ristournes à la clôture		674 077
Provisions pour PB & Ristournes à l'Ouverture		889 259
Autres provisions techniques à la clôture		2 607 641
Autres provisions techniques à l'ouverture		2 344 006

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR
LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2008**

Messieurs les actionnaires,

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes et conformément aux dispositions de l'article 21 de la loi n° 94-117, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Compagnie d'Assurances et de Réassurances «ASTREE», arrêtés au 30 juin 2008 faisant apparaître un total net de bilan de 226 691 919 dinars et un bénéfice, après estimation de l'impôt, à cette date, de 6 257 103 dinars. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre Compagnie. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que ces états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la compagnie et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Compagnie d'Assurances et de Réassurances «ASTREE» arrêtée au 30 juin 2008 conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Nous estimons par ailleurs utile d'attirer votre attention sur le fait que la société doit se conformer aux dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales traitant des participations croisées au sein des groupes de sociétés.

Le 16 août 2008

Les commissaires aux comptes

Mohamed Ali ELAOUANI

Jelil BOURAOUI